



## Écoulement des eaux de pluie

Par **fac-17**, le **29/10/2021** à **15:41**

Bonjour,

Je donne un droit de passage sur ma propriété à un fond dominant. Le propriétaire de ce fond a créé un parking bétonné de 90m<sup>2</sup> avec une pente qui descend vers le passage. Quand il pleut ou quand il lave son parking au jet, toute l'eau est dirigée vers le passage. ( Ça ne concerne pas l'eau qui tombe sur le toit qui elle, va dans des regards )

Il balaie aussi les feuilles mortes qui tombent sur ce parking et les pousse vers le passage.

Ce passage, je l'utilise aussi pour rentrer chez moi. A t-il le droit d'agir comme ça sachant que le passage ne lui appartient pas.

Y a t-il aggravation de la servitude ?

Cordialement